

* **Benzafix B**

Date de révision: 26.01.2016

8430020109

Version : 6 / CH

: MA-211

Date d'impression: 23.05.17

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit****Nom commercial**

Benzafix B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/mélange**

spotting agent

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Supplier**

CHEMIE AG

Alte Tiefenastr. 4d

CH-3048 Worblaufen

No. de téléphone 031 / 917 44 22

No. Fax 031 / 917 44 20

Adresse email: info@chemieag.ch / www.chemieag.ch

Service émetteur / Hr. R. Arnold Tel.: 031 / 917 44 22

téléphone

Fabricant:

BÜFA Reinigungssysteme

GmbH & Co. KG

August-Hanken-Str. 30

26125 Oldenburg

No. de téléphone +49 441 9317 0

No. Fax +49 441 9317 100

Service émetteur / Department product safety / +49 441 9317 108

téléphone

Adresse email: produktsicherheit-rs@buefa.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Giftzentrale Göttingen: +49 551 19 240

Schweiz. Toxikologische Informationszentrum 044-251 66 66; 24-Stunden-Notfallnummer 145

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Skin Irrit. 2 H315

Eye Dam. 1 H318

Asp. Tox. 1 H304

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008****Pictogrammes de danger**

* **Benzafix B**

Date de révision: 26.01.2016

8430020109

Version : 6 / CH

: MA-211

Date d'impression: 23.05.17

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H315

Provoque une irritation cutanée.

H318

Provoque des lésions oculaires graves.

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P280.2

Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.

P301+P310

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302+P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P331

NE PAS faire vomir.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient

Isotridecanol, ethoxylated;alcanes en C11-15, iso-

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux****Isotridecanol, ethoxylated**

No. CAS

69011-36-5

No. EINECS

500-241-6

Numéro

01-2119976362-32-XXXX

d'enregistrement

Concentration

>= 10

<

25

%

Acute Tox. 4

H302

Eye Dam. 1

H318

alcanes en C11-15, iso-

No. CAS

90622-58-5

No. EINECS

292-460-6

Concentration

>= 10

<

25

%

Asp. Tox. 1

H304

docusate sodique

No. CAS

577-11-7

No. EINECS

209-406-4

Numéro

01-2119491296-29-XXXX

d'enregistrement

Concentration

>= 10

<

25

%

Skin Irrit. 2

H315

Eye Dam. 1

H318

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

No. CAS

112-34-5

No. EINECS

203-961-6

Numéro

01-2119475104-44-XXXX

d'enregistrement

* **Benzafix B**

Date de révision: 26.01.2016

8430020109

Version : 6 / CH

: MA-211

Date d'impression: 23.05.17

Concentration >= 10 < 25 %

Eye Irrit. 2 H319

amides de coco, N,N-bis(hydroxyéthyl)

No. CAS 68603-42-9

No. EINECS

271-657-0

Concentration >= 1 < 10 %

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

Autres données

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol très glissant suite au déversement du produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Élimination".

6.4. Référence à d'autres sections

* **Benzafix B**

Date de révision: 26.01.2016

8430020109

Version : 6 / CH

: MA-211

Date d'impression: 23.05.17

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Enveloppes vides peuvent contenir les restes du produit et c'est pourquoi il est nécessaire les traiter prudemment. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Classe de stockage 12 Des liquides non combustibles
d'après TRGS 510

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	67	mg/m ³	10	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	101,2	mg/m ³	15	ppm(V)
Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur; Groupe du risque pendant la grossesse: C; Etablie le : 2013				

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Matériau approprié	nitrile		
Épaisseur du gant	>=	0,6	mm
Temps de pénétration		480	min

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide		
Couleur	jaunâtre		
Odeur	d'amine		
valeur pH			
Valeur	9	à	10
Point d'éclair			
Valeur	>	100	°C
Densité			

* **Benzafix B**

Date de révision: 26.01.2016

8430020109

Version : 6 / CH

: MA-211

Date d'impression: 23.05.17

Valeur	env.	0,964	kg/l
--------	------	-------	------

Hydrosolubilité

Remarque	miscible
----------	----------

Viscosité

Valeur	env.	15	s
méthode	DIN 53211	4 mm	

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	3.704	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Absence de données toxicologiques.

Toxicité aiguë par inhalation

Absence de données toxicologiques.

Corrosion/irritation cutanée

Irritant pour la peau et les muqueuses.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Peut occasionner une irritation persistante des yeux.

sensibilisation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

sensibilisation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Benzafix B**

Date de révision: 26.01.2016

8430020109

Version : 6 / CH

: MA-211

Date d'impression: 23.05.17

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les daphnies

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les algues

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les bactéries

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.4. Mobilité dans le sol

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

SECTION 15: Informations réglementaires**Composants (règlement (CE) no 648/2004)**

15 % ou plus, mais moins de 30 %:

agents de surface non ioniques

5 % ou plus, mais moins de 15 %:

* **Benzafix B**

Date de révision: 26.01.2016

8430020109

Version : 6 / CH

: MA-211

Date d'impression: 23.05.17

hydrocarbures aliphatiques, agents de surface anioniques

Autres ingrédients

(éthylènedioxy)diméthanol

COV

COV (CH)	24	%	0,231	kg/l
COV (CE)	17	%		

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

SECTION 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2

abréviations

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: Very persistent and very bioaccumulative

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.